

Eneco Soleil & Vent Plus



Carte tarifaire avril 2019 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte et belge aux particuliers en Flandre et en Wallonie.

Tous les prix incluent 21% TVA

Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE	
(€ / an)	
50,00	

Compteur simple Compteur double			Compteur excl. nuit	
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES		
9,80	11,77	8,46	8,46	
—	•			
TARIF «HEURES CREUSES» SUPPLÉMENTAIRE! 16,67% de votre consommation au tarif «heures creuses»	TARIF «HEURES CREUSES» SUPPLÉMENTAIRE! 25% de votre consommation de jour au tarif «heures creuses»		/	

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)							
Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (€cent / kWh)			Frais de transport	Coût de distribution fixe	Tarif prosommateur (1)	
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
AIEG	8,36	8,83	6,66	5,74	3,32	26,39	-
AIESH	12,86	13,25	8,47	7,22	3,32	17,86	-
FLUVIUS (GASELWEST)	17,35	17,35	11,65	3,93	1,39	4,67	109,24
FLUVIUS (IMEA)	12,52	12,52	9,40	3,19	1,33	4,67	86,29
FLUVIUS (IMEWO)	13,78	13,78	9,23	3,21	1,42	4,67	90,15
FLUVIUS (Inter-energa)	12,06	12,06	9,96	4,28	1,28	5,24	85,49
FLUVIUS (INFRAX WEST)	13,55	13,55	10,90	4,67	1,36	5,24	92,83
FLUVIUS (INTERGEM)	11,74	11,74	7,79	2,76	1,31	4,67	77,21
FLUVIUS (IVEG)	13,89	13,89	10,88	4,97	1,61	5,24	98,63
FLUVIUS (IVEKA)	13,85	13,85	9,91	3,40	1,04	4,67	89,79
FLUVIUS (IVERLEK)	14,28	14,28	9,86	3,35	1,26	4,67	91,42
ORES (Brabant Wallon)	10,26	10,93	6,00	4,79	3,32	16,09	-
ORES (Est)	13,77	14,70	8,35	6,70	3,32	16,09	-
ORES (Hainaut électricité)	11,64	12,29	7,60	6,39	3,32	16,09	-
ORES (Luxembourg)	12,16	12,96	7,24	5,77	3,32	16,09	-
ORES (Mouscron)	10,30	10,95	6,23	5,01	3,32	16,09	-
ORES (Namur)	11,88	12,62	7,18	5,83	3,32	16,09	-
ORES (Verviers)	13,93	14,75	8,87	7,36	3,32	16,09	-
FLUVIUS (PBE)	13,81	13,81	10,56	5,47	1,37	5,24	92,33
REGIE DE WAVRE	12,04	12,92	10,10	10,10	3,32	21,09	-
FLUVIUS (SIBELGAS)	15,54	15,54	11,27	4,10	1,52	4,67	102,49
TECTEO	9,87	11,12	5,65	4,79	3,32	26,69	-

L'électricité fournie est composée à 100% d'électricité verte produite à partir de panneaux solaires et d'éoliennes en Belgique. Eneco Soleil & Vent Plus est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant les 3 premières années. Si vous avez un compteur double, 25% de votre consommation de jour sera calculée au tarif heures creuses. Si vous avez un compteur simple, 16,67% de votre consommation sera calculée au tarif heures creuses. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basse-tension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kVA. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix.

 (1) Tarif capacitaire additionnel en Région flamande pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA avec un compteur d'électricité réversible.
 (2) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 011904 pour la Flandre et la Wallonie. / Valable du 1er avril 2019 au 30 avril 2019 inclus. / $BC_032_011904_FR_ENECO_POWER_PLUS$

IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ

(fixées par les autorités publiques)

Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie (Ccent / kWh)	Cotisation fédérale ⁽²⁾ (€cent / kWh)	
AIEG	0,2331	0,3386	
AIESH	0,2331	0,3386	
FLUVIUS (GASELWEST)	0,2331	0,1651	
FLUVIUS (IMEA)	0,2331	0,1412	
FLUVIUS (IMEWO)	0,2331	0,1883	
FLUVIUS (Inter-energa)	0,2331	0,2432	
FLUVIUS (INFRAX WEST)	0,2331	0,1547	
FLUVIUS (INTERGEM)	0,2331	0,2047	
FLUVIUS (IVEG)	0,2331	0,0477	
FLUVIUS (IVEKA)	0,2331	0,0176	
FLUVIUS (IVERLEK)	0,2331	0,1801	
ORES (Brabant Wallon)	0,2331	0,3386	
ORES (Est)	0,2331	0,3386	
ORES (Hainaut électricité)	0,2331	0,3386	
ORES (Luxembourg)	0,2331	0,3386	
ORES (Mouscron)	0,2331	0,3386	
ORES (Namur)	0,2331	0,3386	
ORES (Verviers)	0,2331	0,3386	
FLUVIUS (PBE)	0,2331	0,2832	
REGIE DE WAVRE	0,2331	0,3386	
FLUVIUS (SIBELGAS)	0,2331	0,3309	
TECTEO	0,2331	0,3386	

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) $^{(2)}$ (Ccent / kWh)	0,07
---	------

Contribution Fonds Energie (Flandre) (C / mois)					
	Tension basse	Tension moyenne			
Tarif standard (domicilié)	0,43	153,63			
Tarif standard (non domicilié)	8,06	153,63			
Tarif consommateur protégé	0,00	0,00			
Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	2,94				
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)	3,14				